



Collectif d'aide aux jeunes Migrants et à leurs Accompagnants

1 rue du Pont Samson

22360 Langueux

☎ 02 98 46 82 06

@ www.cajma22.fr

Objet : Sollicitation d'une subvention pour l'association CAJMA22

Langueux, le 5 novembre 2018,

Madame la Maire, Monsieur le Maire d'une commune des Côtes d'Armor

Depuis janvier 2017, un collectif s'est mis en place dans les Côtes d'Armor pour accompagner des jeunes étrangers qui n'ont pas été accompagnés par les institutions publiques et qui se sont retrouvés à la rue. Les jeunes sont accompagnés et accueillis dans plusieurs familles (en général, trois familles pour un jeune) qui se relayent pour l'héberger, et qui font tout le travail de scolarisation, d'accès à la santé, au droit et d'intégration en Bretagne. Les bénévoles ont également mis en place depuis juillet une école de langue associative (2 à 3 matinées par semaine, à l'Orangerie à Langueux) à destination des jeunes non-francophones ou des jeunes francophones n'ayant pas été scolarisés avant leur arrivée en France.

Aujourd'hui, le collectif a accompagné une cinquantaine de jeunes (actuellement 35) qui ont été ou sont accueillis dans 150 familles ou colocations, principalement sur l'agglomération de Saint-Brieuc (Langueux, Ploufragan, Plérin, Saint-Brieuc, Trégueux et Lamballe, en majorité). Il s'est constitué en association depuis le 1^{er} mai 2018 : CAJMA22 (collectif d'aide aux jeunes migrants et à leurs accompagnants dans les Côtes d'Armor).

Les jeunes sont scolarisés, et nombre d'entre eux fréquentent des établissements scolaires et les CFA du département (CFA Plérin, LP Quintin, CFA Ploufragan, EREA Dinan , Lycées et Collèges publics/privés).

Cette association garantit l'accès aux droits fondamentaux de ces personnes ; elle donne du sens au mot « fraternité » de la devise de la République, et elle se fonde avant tout sur la mobilisation bénévole des accueillants et des familles. L'association ne compte pas de salariés. Le travail d'intégration, qui est mené , porte ses fruits : les jeunes que nous accueillons s'intègrent, apprennent notre langue, fréquentent nos établissements, trouvent du travail.

L'association se fonde d'abord et avant tout sur le bénévolat. Nous ne comptons aucun salarié et sommes tous bénévoles. En chiffrant virtuellement l'accueil que les bénévoles réalisent auprès des jeunes, sur un tarif théorique de 15€/jour (très en-deça de la réalité des accueils assurés par les institutions), nous valorisons notre engagement bénévole à près de 250 000€/an. Et encore, nous n'avons pas compté les cours bénévoles de français. Pour cette partie liée à l'accueil, nous ne sollicitons aucun soutien financier. Si cela est possible, nous apprécierions qu'une information puisse paraître dans votre bulletin municipal, afin de pouvoir mobiliser d'autres familles costarmoricaines qui voudraient nous rejoindre .

Au-delà de l'accueil, il y a la vie de tous les jours. Pour cela, nous nous permettons, par le présent courrier de solliciter auprès du Centre Communal d'Action Sociale une subvention (montant à la hauteur de vos possibilités). Très concrètement, cette subvention nous sera très utile et nous permettra :

- d'accompagner les familles dans les dépenses liées à la rentrée scolaire
- de prendre en charge les dépenses de cantines pour soulager les familles
- d'assurer les jeunes tous risques, et ainsi d'apporter aussi une garantie juridique aux familles accueillantes (assurer 50 jeunes étrangers nous coûte près de 1600€/an)
- de payer les dépenses de santé des jeunes
- De pouvoir assurer des hébergements d'urgence quand un nouveau jeune arrive et que nous n'avons pas de solutions immédiates.
- Enfin, de pouvoir accompagner l'inscription des jeunes dans les activités sportives et culturelles (mais les postes de dépenses précédents sont considérés comme prioritaires).

Nous avons bénéficié jusqu'à maintenant d'un soutien du CCAS de Saint-Brieuc à hauteur de 3000€, de la commune de Languieux qui nous a soutenus à hauteur de 500€ + mise à disposition d'un local pour les cours de français et de la commune de Ploufragan qui nous a accordé un soutien de 1000€. Pour pouvoir assurer les besoins primaires des jeunes d'ici la fin de l'année civile, nous avons encore besoin de 4000€. C'est la raison pour laquelle nous sollicitons votre CCAS, à hauteur de vos possibilités.

Nous vous prions de croire, Madame la Maire, Monsieur le Maire, à l'assurance de nos sentiments distingués et restons à votre disposition pour une éventuelle entrevue.

Mme VALY, présidente de l'association CAJMA 22
M. Longueville, vice-président de l'association CAJMA 22



F. VALY.